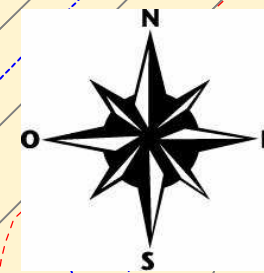


ZONES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN :

- ZONES À RISQUE FAIBLE
- ZONES À RISQUE MOYEN
- ZONES À RISQUE ÉLEVÉ



Échelle = 1 : 20 000

0 1 2
kilomètres

LÉGENDE :

- LIMITES DE PROPRIÉTÉ (UNITÉS D'ÉVALUATION)
- LIMITES DES PÉRIMÈTRES URBAINS
- LIMITES MUNICIPALES
- LIMITES DE LA MRC DE MASKINONGÉ
- AUTOROUTES
- ROUTES BALISÉES ASPHALTÉES
- ROUTES BALISÉES NON ASPHALTÉES
- CHEMINS NON BALISÉS NON ASPHALTÉS
- COURS D'EAU PRINCIPAUX
- COURS D'EAU SECONDAIRES
- VOIES FERRÉES
- TRANSPORT ÉLECTRIQUE



Municipalité régionale de
comté de Maskinongé

Schéma d'aménagement et
de développement révisé

Zones de mouvements
de terrain
Saint-Léon-le-Grand

Plan no.
3L

Production et édition : Service de l'aménagement du territoire de la MRC de Maskinongé / Prépare par : Yannick Clément, technicien / Vérifié par : Isabelle Demers, aménagiste
Mise à jour du plan : Juin 2017, 1:20-17, A-5
Source : SDTC, © Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Photocartographie québécoise, Projection MTR, Issue 8, NAD 83
Fichier : D:\Cartes et plans\MRC de Maskinongé\Schéma d'aménagement et de développement\SAD @17\Cartes finales\MRC_Maski_SAD@17_Plan 3L (Zones de mouvements de terrain Saint-Léon-le-Grand).wor